

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

### **SÉANCE DU 10 JANVIER 2022**

Session régulière du conseil, sous la présidence de monsieur Mario Gendron, maire, tenue le 10 janvier 2022 à 19 h 30 par vidéoconférence, conformément aux mesures du ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec en vigueur, et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Alain Paquette, conseiller du district 1  
Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2  
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3  
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4  
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5  
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et madame Françoise Ruel, technicienne à la direction et au greffe.

\*\*\*\*\*

- A) Présences et ouverture de la séance du 10 janvier 2022 par monsieur le maire Mario Gendron.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 10 janvier 2022.**
- C) Adoption des procès-verbaux des séances des 6 et 20 décembre 2021.**
- D) Prochaine réunion de travail le 1<sup>er</sup> février 2021.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
  - 1) Comité consultatif d'urbanisme (CCU) – Renouvellement de deux mandats pour l'année 2022.
  - 2) Demande de dérogation mineure DM-2021-12-013 de monsieur Yvon Roy pour l'immeuble situé au 440, route 108 (lot 4 486 739 et matricule 1326 35 8650) – Installation d'une enseigne.
  - 3) Hydro-Québec – Demande de consentement à la réalisation de mise en plan de travaux près du 821, chemin du Bassin, secteur Cookshire.
  - 4) Ressources humaines – Démission de monsieur Roger Corriveau à titre de responsable de la bibliothèque du secteur Johnville.
  - 5) Club de Moto-Neige Blancs Sommets et Club d'auto-neige Cookshire inc. – Autorisation de circulation de véhicules tout-terrain.
  - 6) Plaintes relative à la circulation de véhicules tout-terrain sur le chemin Hodgman.

- 7) Epoxy Pro inc., – Paiement d'honoraires professionnels concernant les travaux de réparation du bassin d'eau potable situé au 750, rue Pope, secteur Cookshire (soumission au montant de 85 540 \$ acceptée par la résolution numéro 2021-09-7931).
- 8) Ecce Terra, arpenteurs géomètres – Paiement d'honoraires professionnels concernant les travaux de la rue Church, secteur Sawyerville (parties du lot 6 295 884).
- 9) Ecce Terra, arpenteurs géomètres – Paiement d'honoraires professionnels concernant les travaux des rues de la Station et Principale Nord, secteur Sawyerville (lot 4 488 041).
- 10) LNA hydrologie environnement – Paiement d'honoraires professionnels concernant la réhabilitation de la source Lavigne et la caractérisation du puits d'essai, secteur Johnville.
- 11) Monsieur Berthy Gelé – Demande de remboursement concernant l'entretien du fossé situé au 923, chemin du Bassin, secteur Cookshire.
- 12) Taux d'intérêt facturé en 2022 sur les comptes de taxes et autres facturations.
- 13) Commission municipale du Québec – Décision de l'enquête en éthique et déontologie du dossier concernant madame Sylvie Lapointe (numéro CMQ-67797-001 / 31795-21).
- 14) Dossier devant la Cour d'appel numéro 500-09-029835-212 avec l'Église Essénienne Chrétienne – Confirmation du mandat de représentation de Cain Lamarre s.e.n.c.r.l.
- 15) Patinoire de Johnville – Mandat de surveillance pour la saison hivernale 2022.

**H) Autres sujets - Activités d'agglomération.**

**I) Propositions des membres du conseil.**

**J) Avis de motion.**

- 1) Règlement numéro 294-2022 modifiant le *Règlement 281-2021 décrétant une dépense de 440 000 \$ et un emprunt de 440 000 \$ pour réaliser des patinoires en béton dans les secteurs de Cookshire, Sawyerville et Johnville* afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 20 513 \$ – Avis de motion et adoption du projet de règlement.
- 2) Règlement numéro 290-2022 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2022.

**K) Étude et adoption de règlements.**

**L) Comptes du mois.**

**M) Varia.**

- 1) Delorme Lebel Bureau Savoie, s.e.n.c. – Paiement d'honoraires professionnels concernant la représentation juridique de madame Sylvie Lapointe.
- 2) Projet Santé et Bien-Être sur la route 253, secteur Sawyerville – Demande de dérogation mineure.

**N) Période de questions.**

**O) Ajournement ou clôture de la séance.**

\*\*\*\*\*

**A) Présences et ouverture de la séance du 10 janvier 2022 par monsieur le maire Mario Gendron.**

Monsieur le maire Mario Gendron préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte à 19h30.

**B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 10 janvier 2022.**

Résolution 2022-01-8052

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton :

AJOUTE au point « M. Varia » le sujet « Projet Santé et Bien-Être sur la route 253, secteur Sawyerville – Demande de dérogation mineure »;

ADOpte l'ordre du jour de la séance régulière du 10 janvier 2022 tel que remis à chaque membre du conseil et modifié par la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C) Adoption des procès-verbaux des séances des 6 et 20 décembre 2021.**

Résolution 2022-01-8053.

Proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 6 décembre 2021 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2022-01-8054

Proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu que le procès-verbal de la séance spéciale du 20 décembre 2021 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D) Prochaine réunion de travail le 1<sup>er</sup> février 2021.**

**E) Période de questions.**

Aucune.

**F) Correspondance.**

## Résolution 2022-01-8055

### Fédérale

1. (aucune);

### Provinciale

2. Commission municipale du Québec – Information sur le processus de consultation publique sur la demande de révision au nom de la région administrative de l'Estrie (date limite de dépôt d'avis : 4 février 2022);
3. Ministère des Transports du Québec – Relevé de paiement et de fourniture de matériaux au montant de 11 889,53 \$ concernant l'ajustement de travaux au printemps 2021;
4. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques – Avis de subvention de 51 956,66 \$ pour la redistribution des redevances pour l'élimination de matières résiduelles en 2021;
5. Ministères des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec – Remerciement à la précieuse collaboration des élu(e)s;
6. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation – Mises à jour du Plan d'agriculture durable (PAD) particulièrement pour l'Estrie;

### Municipale

7. MRC du Haut-Saint-François – Avis de fin de location en date du 30 janvier 2022 des locaux situés au 2<sup>e</sup> étage de l'hôtel de ville;

### Scolaire

8. (Aucune);

### Associations

9. Vision Attractivité – Report du Grand Rendez-vous prévu le 20 janvier 2022 et invitation à la conférence virtuelle sur la portée des noms *Cantons-de-l'Est* et *Estrie* dans une perspective d'attractivité;
10. Parc national du Mont-Mégantic, Réserve de ciel étoilé – Soulignement de la concertation avec la Fédération québécoise des municipalités pour l'offre de luminaires conformes à la protection du ciel étoilé du territoire;
11. Fondation estrienne en environnement du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie – Ouverture de la période de candidature au 28<sup>e</sup> gala des prix d'excellence en environnement de l'Est;
12. Membres du collectifs G15+ - Recommandations pour les élu(e)s municipaux afin d'agir sur les défis actuels : l'accès au logement et la pénurie de main d'œuvre;

### Offres de service

13. (aucune).

Proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**G) Autres sujets - Activités de proximité.**

- 1) Comité consultatif d'urbanisme (CCU) – Renouvellement de deux mandats pour l'année 2022.

Résolution 2022-01-8056

CONSIDÉRANT que le mandat de trois membres du Comité consultatif d'urbanisme doit être renouvelé;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu de renouveler le mandat des personnes suivantes :

Nom	Fin du mandat
Céline Blais	2023-01-10
Daniel Hurdle	2023-01-10
(Un poste vacant à pourvoir - Mario Bourgoïn ne renouvelant pas mais assurant l'intérim jusqu'au remplacement)	2023-01-10

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Demande de dérogation mineure DM-2021-12-013 de monsieur Yvon Roy pour l'immeuble situé au 440, route 108 (lot 4 486 739 et matricule 1326 35 8650) – Installation d'une enseigne.

Résolution 2022-01-8057

CONSIDÉRANT que monsieur Yvon Roy a déposé une demande de dérogation mineure numéro 2021-12-013-D pour la propriété située au 440, route 108 (lot 4 486 739 du cadastre du Québec et matricule 1326 35 8650) afin d'être autorisé à :

- installer une enseigne d'une dimension de six mètres (6 m) alors que la dimension permise pour cette zone est de quatre mètres (4 m);
- implanter une enseigne perpendiculaire à la rue dont la distance entre la ligne de rue et le bout de l'enseigne est de zéro mètre (0 m) alors que la distance minimale permise à la limite d'une ligne de rue considérant la hauteur demandée est de vingt mètres (20 m).

CONSIDÉRANT qu'en vertu du *Règlement numéro 236-2017 sur les dérogations mineures*, le conseil doit autoriser la dérogation par résolution;

CONSIDÉRANT que cette propriété est située dans un secteur assujéti aux dispositions du *Règlement de zonage 286-2021* (tableau 9 de l'article 12.15);

CONSIDÉRANT que l'implantation de l'enseigne demandée est l'implantation d'origine;

CONSIDÉRANT que la base de béton et l'électricité pour l'éclairage de l'enseigne sont encore à cet endroit;

CONSIDÉRANT que les coûts pour décaler l'ensemble de l'installation causent un préjudice sérieux au demandeur;

CONSIDÉRANT que suite à une vérification auprès du ministère des Transport du Québec, l'implantation de l'installation de cette enseigne ne cause aucun préjudice;

CONSIDÉRANT qu'un avis public a été publié dans le journal *La Tribune* le 25 décembre 2021;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis positif à la demande de permis à une séance tenue le 4 janvier 2022;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu que le conseil approuve la demande de permis de monsieur Yvon Roy pour l'enseigne au 440, route 108 (lot 4 486 739 du cadastre du Québec).

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Hydro-Québec – Demande de consentement à la réalisation de mise en plan de travaux près du 821, chemin du Bassin, secteur Cookshire.

Résolution 2022-01-8058

CONSIDÉRANT qu'Hydro-Québec réalisera des travaux d'ajout de nouveaux ancrages au 821, chemin du Bassin, secteur Cookshire, dont copie des plans représentant le parcours des structures aériennes existantes qui sera touché est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

CONSIDÉRANT que ces changements requièrent le consentement de la municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le directeur général / secrétaire-trésorier à signer le document d'Hydro-Québec intitulé « Demande de consentement municipal / MTQ » pour le projet numéro DCL-22963685 relatif aux travaux au 821, chemin du Bassin, secteur Cookshire.

Copie de ce consentement est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Ressources humaines – Démission de monsieur Roger Corriveau à titre de responsable de la bibliothèque du secteur Johnville.

Résolution 2022-01-8059

CONSIDÉRANT la réception d'une lettre transmise par monsieur Roger Corriveau informant le conseil municipal de sa démission au poste de responsable de la bibliothèque du secteur Johnville;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton accepte la démission de monsieur Roger Corriveau à titre de responsable de la bibliothèque du secteur Johnville;

QUE cette démission soit rétroactive au 5 janvier 2022;

QUE le conseil municipal adresse ses remerciements à monsieur Roger Corriveau pour l'excellent travail accompli au cours de son service.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Club de Moto-Neige Blancs Sommets et Club d'auto-neige Cookshire inc. – Autorisation de circulation de véhicules tout-terrain.

Résolution 2022-01-8060

CONSIDÉRANT la demande du Club de Moto-Neige Blancs Sommets pour un droit de passage sur différents chemins municipaux dans le secteur Johnville pour la saison hivernale 2021-2022;

CONSIDÉRANT la demande du Club d'auto-neige Cookshire pour un droit de passage sur différents chemins municipaux dans le secteur Cookshire pour la saison hivernale 2021-2022;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

D'AUTORISER pour la saison hivernale 2021-2022 un droit de passage au Club de Moto-Neige Blancs Sommets sur différents chemins municipaux dans le secteur Johnville, tel que présenté au plan joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante et selon les termes de la demande adressée à la municipalité le 30 novembre 2021 et jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

D'AUTORISER pour la saison hivernale 2021-2022 un droit de passage au Club d'auto-neige Cookshire inc. sur différents chemins municipaux dans le secteur Cookshire, tel que présenté au plan joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante et selon les termes de la demande adressée à la municipalité le 4 décembre 2021 et jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Plaintes relative à la circulation de véhicules tout-terrain sur le chemin Hodgman.

Résolution 2022-01-8061

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu de déposer la lettre de plaintes aux clubs de motoneiges et véhicules tout-terrain, afin qu'ils s'assurent du respect des règlements municipaux concernant la sécurité routière et les nuisances publiques.

## ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Epoxy Pro inc., – Paiement d'honoraires professionnels concernant les travaux de réparation du bassin d'eau potable situé au 750, rue Pope, secteur Cookshire (soumission au montant de 85 540 \$ accepté par la résolution numéro 2021-09-7931).

Résolution 2022-01-8062

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de 106 489,85 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels de Epoxy Pro inc. concernant les travaux de réparation du bassin d'eau potable situé au 750, rue Pope, secteur Cookshire, suivant l'acceptation de sa soumission au montant de 85 540 \$ par la résolution numéro 2021-09-7931.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Ecce Terra, arpenteurs géomètres – Paiement d'honoraires professionnels concernant les travaux de la rue Church, secteur Sawyerville (parties du lot 6 295 884).

Résolution 2022-01-8063

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'autoriser le paiement de 747,34 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels de Ecce Terra, arpenteurs géomètres, concernant les travaux de la rue Church, secteur Sawyerville (lot 6 295 884 (deux parties) du cadastre du Québec).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Ecce Terra, arpenteurs géomètres – Paiement d'honoraires professionnels concernant les travaux des rues de la Station et Principale Nord, secteur Sawyerville (lot 4 488 041).

Résolution 2022-01-8064

Proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 1 379,70 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels de Ecce Terra, arpenteurs géomètres, concernant les travaux des rues de la Station et Principale Nord, secteur Sawyerville (lot 4 488 041 du cadastre du Québec).

Copie du certificat d'implantation préparé par monsieur Christian de Passillé, arpenteur géomètre, le 3 décembre 2021 et enregistré sous sa minute 15221, est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) LNA hydrologie environnement – Paiement d'honoraires professionnels concernant la réhabilitation de la source Lavigne et la caractérisation du puits d'essai, secteur Johnville.

Résolution 2022-01-8065

Proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 21 844,53 \$ (taxes incluses) pour les honoraires professionnels de LNA hydrologie environnement concernant la réhabilitation de la source Lavigne et la caractérisation du puits d'essai, secteur Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Monsieur Berthy Gelé – Demande de remboursement concernant l'entretien du fossé situé au 923, chemin du Bassin, secteur Cookshire.

Résolution 2022-01-8066

CONSIDÉRANT que lors de la séance du 6 décembre 2021, monsieur Berthy Gelé a avisé le conseil municipal du défaut d'entretien de son fossé, situé au 923, chemin du Bassin, secteur Cookshire, suivant son avis de nécessité au service des Travaux publics;

CONSIDÉRANT que monsieur Gelé a procédé aux travaux d'entretien qu'il jugeait nécessaires et urgents afin de prévenir d'éventuels dommages;

CONSIDÉRANT que le propriétaire demande le remboursement des frais encourus;

CONSIDÉRANT que le conseil l'a avisé le 6 décembre 2021 qu'il devait au préalable obtenir l'approbation du service des Travaux publics de la Ville avant de procéder à quelconques travaux de la responsabilité municipale;

CONSIDÉRANT que le conseil a jugé que monsieur Gelé a agi en toute bonne foi et de façon raisonnable dans les circonstances;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis et résolu d'autoriser exceptionnellement le paiement au montant de 922,68 \$ (taxes incluses) à monsieur Berthy Gelé pour la facture de Les Entreprises David Pettigrew inc. relatifs à l'entretien du fossé situé au 923, chemin du Bassin, secteur Cookshire.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12) Taux d'intérêt facturé en 2022 sur les comptes de taxes et autres facturations.

Résolution 2022-01-8067

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'établir le taux d'intérêt sur les comptes de taxes et autres facturations non payés aux dates d'échéance à 12 % pour l'année 2022.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Commission municipale du Québec – Décision de l'enquête en éthique et déontologie du dossier concernant madame Sylvie Lapointe (numéro CMQ-67797-001 / 31795-21).

La décision d'enquête en éthique et déontologie de la Commission municipale du Québec concernant le dossier de madame Sylvie Lapointe (numéro CMQ-67797-001 / 31795-21) est déposée au conseil municipal conformément à l'article 28 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*.

- 14) Dossier devant la Cour d'appel numéro 500-09-029835-212 avec l'Église Essénienne Chrétienne – Confirmation du mandat de représentation de Cain Lamarre s.e.n.c.r.l.

Résolution 2022-01-8068

ATTENDU le jugement du 2 décembre 2021, rendu par l'honorable Line Samoisette, juge à la Cour Supérieure, dans le dossier 450-17-005885-158, opposant l'Église Essénienne Chrétienne à la Ville de Cookshire-Eaton;

ATTENDU QUE ce jugement a été porté en appel par l'Église Essénienne Chrétienne, lequel est maintenant identifié comme étant le dossier numéro 500-09-029835-212;

ATTENDU QUE la Ville doit être représentée par avocat dans le cadre du dossier en appel;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu de nommer et autoriser le

cabinet Cain Lamarre s.e.n.c.r.l. à représenter la Ville de Cookshire-Eaton dans le cadre du dossier judiciaire numéro 500-09-029835-212 devant la Cour d'appel.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15) Patinoire de Johnville – Mandat de surveillance pour la saison hivernale 2022.

Résolution 2022-01-8069

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'entretien et la surveillance de la patinoire du secteur Johnville pour la saison 2021-2022, aucun soumissionnaire n'a déposé d'offre;

CONSIDÉRANT que le comité Loisirs Johnville peut assurer la gestion des ressources humaines pour effectuer la surveillance de la patinoire;

CONSIDÉRANT que la Ville peut veiller à l'entretien de base mais non exhaustif de la patinoire selon ses disponibilités;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu de mandater le comité Loisirs Johnville pour la surveillance de la patinoire du secteur Johnville pour la saison hivernale 2021-2022 pour un montant de 5 744,25 \$, tel que soumis le 10 janvier 2022 et conformément aux documents d'appel d'offres.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

##### **H) Autres sujets - Activités d'agglomération.**

Aucun.

##### **I) Propositions des membres du conseil.**

Aucune.

##### **J) Avis de motion.**

- 1) Règlement numéro 294-2022 modifiant le *Règlement 281-2021 décrétant une dépense de 440 000 \$ et un emprunt de 440 000 \$ pour réaliser des patinoires en béton dans les secteurs de Cookshire, Sawyerville et Johnville*, afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 20 513 \$ – Avis de motion et adoption du projet de règlement.

Résolution 2022-01-8070

Avis de motion est donné par la conseillère Josée Pérusse qu'elle présentera à une prochaine séance un règlement modifiant le *Règlement 281-2021 décrétant une dépense de 440 000 \$ et un emprunt de 440 000 \$ pour réaliser des patinoires en béton dans les secteurs de Cookshire, Sawyerville et Johnville* afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 20 513 \$.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

Résolution 2022-01-8071

Proposé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu d'adopter le projet de *Règlement numéro 294-2022 modifiant le Règlement 281-2021 décrétant une dépense de 440 000 \$ et un emprunt de 440 000 \$ pour réaliser des patinoires en béton dans les secteurs de Cookshire, Sawyerville et Johnville, afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 20 513 \$.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Règlement 290-2022 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2022.

Résolution 2022-01-8072

Avis de motion est donné par le conseiller Marcel Charpentier qu'il présentera à une prochaine séance un règlement concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2022.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

**K) Étude et adoption de règlements.**

Aucun.

**L) Comptes du mois.**

Résolution 2022-01-8073

**Compte salaires**

303 679,35

**Compte général**

202101704 (I)	MARTEL CHARLES, GASTALDELLO LOUISE	90,00 \$
202101705 (C)	HYDRO QUEBEC	17 397,74 \$
202101706 (C)	IGA	1 109,95 \$
202101707 (C)	BELL CANADA	2 110,00 \$
202101708 (C)	THE RECORD	241,45 \$
202101709 (C)	TELMATIK	286,52 \$
202101710 (C)	LAXSON GPS CANADA INC.	40,19 \$
202101711 (C)	SCIES À CHAÎNE CLAUDE CARRIER INC.	134,22 \$
202101712 (C)	GRAVIERE BOUCHARD INC.	3 186,94 \$
202101713 (C)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	867,40 \$
202101714 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	2 070,44 \$
202101715 (C)	IMPRESSIONS HAUT-ST-FRANÇOIS	925,67 \$
202101716 (C)	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	635,39 \$
202101717 (I)	ÉPICERIE JOHNVILLE ENR.	3 634,29 \$
202101718 (C)	GROUPE CCL	10 503,19 \$

202101719 (C)	JOURNAL RÉG. LE HAUT SAINT-FRANÇOIS	2 097,06 \$
202101721 (C)	SUPERIOR SANY SOLUTIONS	348,56 \$
202101722 (C)	STAPLES AVANTAGE AFFAIRES	272,64 \$
202101723 (I)	FAX -ÉROSION	5 745,83 \$
202101724 (C)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE INC.	281,20 \$
202101725 (C)	UP EQUIP INC"	16 786,40 \$
202101726 (C)	CONSTRUCTION DJL INC.	896,81 \$
202101727 (C)	PUROLATOR	34,62 \$
202101728 (C)	PLOMBERIE COTE & FRERE INC.	678,17 \$
202101729 (C)	EUROFINS ENVIRONEX	1 300,96 \$
202101730 (C)	COMPASS MINERALS CANADA CORP.	36 487,33 \$
202101731 (C)	LA CARTOUCHERIE	632,27 \$
202101732 (C)	GROUPE DEZIEL INC.	369,36 \$
202101734 (I)	LETTAGE DIONNE INC.	172,46 \$
202101735 (C)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	443,18 \$
202101736 (C)	CMP MAYER INC.	2 059,49 \$
202101737 (C)	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	205,59 \$
202101738 (C)	LE GROUPE ADE ESTRIE INC.	1 638,39 \$
202101739 (C)	TARDIF DIESEL INC.	371,74 \$
202101740 (C)	SINTRA INC.	30 702,56 \$
202101741 (I)	RESTO 108	361,87 \$
202101742 (I)	LOUISE GOSSELIN	29,96 \$
202101743 (C)	PITNEY WORKS	199,38 \$
202101744 (C)	A1 GESTION PARASITAIRE INC.	463,31 \$
202101745 (C)	STEPHANE MORISSETTE	115,46 \$
202101746 (C)	RÉGIE INTERMUNICIPALE EAST ANGUS	262,17 \$
202101747 (I)	MUNICIPALITÉ DE BURY	376,45 \$
202101748 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	499,50 \$
202101749 (C)	DISTRIBUTION SECURMED	610,96 \$
202101750 (C)	TRISTAN COATES	27,10 \$
202101751 (C)	ALEXANDRE LAROCHE	73,37 \$
202101752 (C)	ENTREPRISE LTCA INC.	519,04 \$
202101753 (C)	TRED'SI INC.	201,21 \$
202101754 (C)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	3 953,54 \$
202101755 (C)	ANICK FREDETTE	83,57 \$
202101756 (C)	L'ENTREPOT DU TRAVAILLEUR	435,69 \$
202101757 (C)	GLS	44,19 \$
202101758 (C)	PIÈCES D'AUTOS ANGUS	401,48 \$
202101759 (C)	RCC SHERBROOKE INC.	767,65 \$
202101760 (C)	COMMUNICATION PLUS	34,49 \$
202101761 (C)	PIERRE CHOUINARD & FILS	19 784,27 \$
202101762 (C)	DONLOX HARMER	56,63 \$
202101763 (C)	LINDE CANADA INC.	496,49 \$
202101764 (C)	LES PETROLES SHERBROOKE INC.	2 169,86 \$
202101765 (C)	TECH-NIC RESEAU CONSEIL ENR.	569,13 \$
202101766 (C)	GARAGE NIELSEN ET FILS (SHELL)	655,23 \$
202101767 (C)	CJS ELECTRIQUE INC.	317,45 \$
202101768 (C)	LOUIS LAROCHE	38,40 \$
202101769 (C)	CLARKE ET FILS LTÉE	50,59 \$
202101770 (C)	MUNICIPALITÉ DE COMPTON	330,00 \$
202101771 (C)	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	164,70 \$
202101772 (I)	CURTIS VALLEE	51,52 \$
202101773 (C)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	19,75 \$
202101774 (C)	SUBWAY COOKSHIRE	211,32 \$
202101775 (C)	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	1 089,43 \$

202101776 (C)	CENTRE LOCATION IDEALE ENR.	1 134,33 \$
202101777 (C)	LES POMPES R. FONTAINE	2 448,86 \$
202101778 (C)	B. GRAVEL & FILS INC.	1 059,63 \$
202101779 (C)	REAL HUOT INC.	2 919,64 \$
202101780 (C)	NETREVOLUTION	87,15 \$
202101781 (C)	CENTRE DE RENOVATION G. DOYON INC.	121,15 \$
202101782 (C)	MAGBROOKE FOURNITURE IND. INC.	1 178,57 \$
202101784 (C)	Energir	90,86 \$
202101785 (C)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	51 997,68 \$
202101786 (C)	EPOXY PRO INC.	3 643,56 \$
202101787 (C)	WEL.COM INFORMATIQUE	14,94 \$
202101788 (C)	QUÉBÉCOM INFO PLUS	3 816,91 \$
202101790 (C)	RONALD THIBAUT CHEVROLET CADILLAC	180,89 \$
202101792 (C)	CONSTRUCTION GROUPE PRÉVOST INC.	1 373,95 \$
202101793 (C)	JEAN-GABRIEL LEBEL	223,02 \$
202101795 (C)	MATÉRIAUX PREVOST	765,26 \$
202101796 (C)	TECHNOLOGIES CDWare INC.	1 073,36 \$
202101797 (C)	BRAD HODGE	85,31 \$
202101798 (C)	AQUATECH	1 108,36 \$
202101799 (C)	LOCATION COOKSHIRE INC.	955,23 \$
202101800 (C)	RESSORTS CHARLAND (SHERB.) INC.	2 786,07 \$
202101801 (C)	CENTRE DE SERVICES DES TROIS-LACS	7 539,49 \$
202101802 (C)	SYLVAIN DUSSEAUT	34,48 \$
202101803 (C)	TRANSPORT ET EXCAVATION STEPHANE	123,14 \$
202101804 (I)	MAXIME LAMONTAGNE CYR	10,56 \$
202101805 (I)	FORMATION SAVIE INC.	2 069,55 \$
202101806 (C)	ALEXIS LABRANCHE	45,95 \$
202101807 (C)	SYNAGRI S.E.C.	367,92 \$
202101808 (C)	CORPORATION E DÉVELOPPEMENT DE	574,88 \$
202101810 (C)	MACPEK	5 076,32 \$
202101815 (C)	SERVICE D'EXTINCTEUR MOBILE	1 738,19 \$
202101816 (C)	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	698,96 \$
202101817 (C)	VISA	4 239,53 \$
202101818 (C)	TURBO COMMUNICATIONS	459,90 \$
202101819 (C)	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES	502,30 \$
202101822 (C)	ENTERPRISE LOCATION D'AUTOS	1 201,37 \$
202101823 (C)	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES	200,90 \$
202101824 (C)	MÉLANIE ST-PIERRE	247,20 \$
202101825 (C)	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	844,82 \$
202101826 (I)	NICOLE BOUCHARD	172,46 \$
202101827 (C)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	24 782,57 \$
202101828 (C)	MINISTÈRE DU REVENU	58 158,79 \$
202101829 (I)	REVENU QUÉBEC	346,10 \$
202101830 (C)	9131-3015 QUÉBEC INC, 0/A	7 007,63 \$
202101831 (C)	HYDRO QUEBEC	16 245,94 \$
202101832 (C)	IGA	1 365,62 \$
202101833 (C)	BELL CANADA	892,52 \$
202101834 (C)	TELMATIK	263,24 \$
202101835 (I)	MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS	2 070,44 \$
202101836 (I)	INFOTECH	27,95 \$
202101837 (C)	JOURNAL RÉG. LE HAUT SAINT- FRANÇOIS	938,20 \$
202101838 (C)	STAPLES AVANTAGE AFFAIRES	114,54 \$
202101839 (I)	PAGENETDU CANADA INC.	25,12 \$
202101841 (C)	UP EQUIP INC"	19 775,75 \$
202101842 (C)	LA CARTOUCHERIE	54,94 \$

202101843 (C)	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	775,42 \$
202101844 (C)	AMANDA-JOE PLANTATIONS	275,94 \$
202101845 (C)	PITNEY WORKS	165,76 \$
202101846 (I)	RÉGIE INTERMUNICIPALE EAST ANGUS	646,02 \$
202101847 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	601,78 \$
202101848 (I)	L'ENTREPOT DU TRAVAILLEUR	722,73 \$
202101849 (C)	GROUPE CLR	310,43 \$
202101850 (I)	CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE	19 697,52 \$
202101851 (C)	PIERRE CHOUINARD & FILS	16 598,83 \$
202101852 (C)	LES PETROLES SHERBROOKE INC.	1 198,49 \$
202101854 (I)	TURCO-SHANK CONSTRUCTION	4 920,59 \$
202101855 (I)	TECH-NIC RESEAU CONSEIL ENR.	3 313,83 \$
202101856 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS (SHELL)	1 288,61 \$
202101857 (I)	LYNDA COTÉ	1 385,00 \$
202101858 (I)	SPA DE L'ESTRIE	3 084,22 \$
202101859 (I)	INFORMATIQUE INPRO	654,15 \$
202101860 (C)	SUBWAY COOKSHIRE	114,14 \$
202101861 (I)	CHARPENTIER, MARCEL	53,76 \$
202101862 (C)	NETREVOLUTION	87,15 \$
202101863 (C)	CANADIAN PACIFIC RAILWAY,COMPAGNY	1 838,30 \$
202101864 (C)	Energir	318,55 \$
202101865 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	32 487,71 \$
202101866 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	14,94 \$
202101867 (C)	GESTION USD INC. - LOUBAC	6 350,33 \$
202101868 (C)	GILLES L'HEUREUX	69,43 \$
202101869 (C)	GARAGE MARTIN DUSSEAULT	2 299,50 \$
202101870 (I)	MAXIME LAMONTAGNE CYR	53,76 \$
202101871 (I)	FERME HORTI-PLUS	40,24 \$
202101872 (C)	ALEXANDRE LAROCHE	71,99 \$
202101875 (C)	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	531,42 \$
202101876 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	23 309,50 \$
202101877 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	52 136,09 \$
202101878 (I)	BÂTIRENTE	14 566,63 \$
202101879 (I)	FONDACTION	7 376,76 \$
202101880 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	850,80 \$
202101881 (I)	Desjardins sécurité financière	3 252,69 \$
202101882 (I)	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES	3 388,36 \$
202101883 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	1 341,53 \$
202101884 (I)	REVENU QUÉBEC	519,15 \$
202101885 (I)	GROUPE CCL	726,64 \$
202101886 (I)	GLS	407,36 \$
202101887 (I)	FREDERIC QUIRION	90,00 \$
202101888 (I)	DECORATION KING INC.	660,08 \$
202101889 (I)	BRAD HODGE	55,75 \$
202101890 (I)	LAFOREST NOVA AQUA INC.	17 622,65 \$
202101891 (I)	LES SERVICES EXP INC.	2 242,01 \$
202101892 (I)	ARCHITECH DESIGH	1 149,75 \$
202101893 (I)	ECCE TERRA, A.-G. SENCRL	1 149,75 \$
202101894 (I)	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	693,06 \$
202101895 (I)	LOUIS LAROCHE	600,00 \$
202101896 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	23 444,70 \$

**Total : 671 058,97 \$**

**Grand total : 974 738,32 \$**

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Cindy Duquette St-Louis, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**M) Varia.**

- 1) Delorme Lebel Bureau Savoie, s.e.n.c. – Paiement d'honoraires professionnels concernant la représentation juridique de madame Sylvie Lapointe.

Résolution 2022-01-8074

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Alain Paquette, il est résolu d'autoriser le paiement au montant de 3 865,58 \$ (taxes incluses) à Delorme Lebel Bureau Savoie, s.e.n.c. pour les honoraires professionnels relatifs à la représentation de Mme Sylvie Lapointe à la Commission des municipalités du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Projet Santé et Bien-Être sur la route 253, secteur Sawyerville – Demande de dérogation mineure.

Demande référée à l'inspecteur municipal pour son traitement préliminaire et évaluation devant le comité consultatif d'urbanisme le cas échéant.

**N) Période de questions.**

Aucune.

**O) Ajournement ou clôture de la séance.**

Résolution 2022-01-8075

Proposé par le conseiller Alain Paquette, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu que la séance soit levée à 19 h 40 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Mario Gendron  
Maire

---

Martin Tremblay  
Directeur général / secrétaire-trésorier